



VILLE DE CAP-CHAT

À : Jacinthe Girard, Ian Bruneau, Guy Brisebois, Jean-Philippe Soucy, Jacinthe Côté et Allen Cormier.

Mesdames, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par le soussigné, Yves Roy, directeur général et greffier, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par madame la mairesse, Marie-Ève Godbout, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil à **13 h, le 10^{ième} jour d'août 2026**, et qu'il y sera pris en considération le sujet suivant, à savoir :

01. Ouverture.

02. Adoption de l'ordre du jour.

03. Travaux publics :

03.1 Projet « Mur de soutènement rue Nicolas » - Décompte progressif no. 1 – Autorisation de paiement à « Les Entreprises Roy, Duguay & ass. » - Facture numéro 5787, datée du 03 août 2026, au montant de 423 485.47 \$ + taxes.

04. Période de questions.

05. Levée de l'assemblée.

Cap-Chat, le 06 août 2026

**Yves Roy
Directeur général et greffier**

YR/mjl